



ERRAZTEN

FRANÇAIS

“Berriro inoiz ez”

Egiari Zor Fundazioa



Les conséquences de la violence dans le contexte du conflit politique que nous vivons ont été terribles et tragiques. Des violences de différentes tendances se sont produites partout dans notre pays, entraînant un sillon de souffrance indéniable.

Il est clair que la société basque se trouve à un moment crucial face aux défis de la paix, de la coexistence et de la normalisation politique de notre peuple. Des défis qui se fraient un chemin après des années de conflit politique, de violations des droits humains, de violence et d'affrontement social.

Nous nous trouvons aujourd’hui dans un environnement propice pour surmonter le conflit, pour aborder non seulement ses causes, mais aussi ses conséquences, un exercice que nous considérons essentiel comme contribution à la vérité, au récit des faits et à la mémoire individuelle et collective.

Nous, les victimes de l’État qui intégrons la Fondation Egiari Zor, nous considérons prioritaire d’instaurer les bases politiques pour que ce type de situations vécues par notre peuple dans les cinquante dernières années ne se reproduisent plus jamais.

Afin que, sur ce principe, tous les récits, tous les épisodes relatifs aux violations des droits humains aient le même degré de visibilité et d’effort de clarification, au-delà de la tendance habituelle à en magnifier certains pour en nier, cacher ou minimiser d’autres.

Tout en étant conscients qu’en Euskal Herria l’opinion des victimes est diverse et plurielle, nous considérons obligatoire de demander la création d’espaces et d’initiatives où nos sentiments, notre condition et notre existence soient également pris en compte.

Compte tenu de ces opportunités qui s’ouvrent à nous et du risque que ces aspirations soutenues par la société n’arrivent pas à se concrétiser, nous, les victimes regroupées au sein de la Fondation Egiari Zor, nous tenons à apporter notre modeste contribution.



1.- Notre identité

Nous sommes des proches de personnes assassinées ou décédées en raison de la violence exercée par les États espagnol et français, ainsi que de personnes blessées ou torturées dans le contexte du conflit.

Nous sommes l'exemple le plus clair du drame vécu par la société basque, car nous avons été victimes, et nous le sommes encore, d'un fait qui ne cesse de se répéter :

- Tout d'abord, par le fait initial de victimisation, par la mort violente, par la violation du droit à la vie de nos proches.
- Ensuite, parce qu'on nous prive de la vérité, par l'imposition de la vérité officielle, en cachant les évènements, en niant ou en déformant les circonstances des faits.
- Parce que l'on justifie l'assassinat de nos proches et les tortures dont nous avons fait l'objet, avec comme excuse nos positions politiques ou notre militantisme présumé.
- Parce qu'on a donné, et on continue à donner, une effectivité répressive aux assassinats et aux tortures. Des renseignements obtenus après les faits, pire encore si nos proches ou nous-mêmes avons fait l'objet de détention ou d'enlèvement, ont contribué à développer des opérations de police pour arrêter, torturer et emprisonner un plus grand nombre de personnes.
- Parce que l'Administration Judiciaire n'a jamais enquêté sur les faits, se limitant à une instruction sommaire ou à condamner les coupables. Elle ne l'a pas fait alors et elle ne le fait pas maintenant. Et dans les quelques cas où elle l'a fait, cette soi-disant justice leur a aussitôt accordé l'impunité, leur offrant une issue précipitée par la porte arrière. Car bien souvent, trop souvent, les responsables, au sein des corps de police et de l'armée, de l'assassinat de nos proches, sont récompensés par des promotions, des décorations et des actes de glorification pour leurs services. Parce que l'impunité a empêché l'identification publique des auteurs directs, de leurs supérieurs immédiats ou des responsables politiques qui, dans l'exercice de leurs fonctions, ont pris la décision de porter atteinte à nos droits les plus fondamentaux.
- Parce que nous sommes privés d'espace dans les lois de reconnaissance. Parce qu'on déforme les lois et les décrets, parce qu'on manipule les exigences requises afin d'entraver la réparation, qui n'arrive pas ou qui, après une véritable course d'obstacles, aboutit amoindrie.



2.- Notre position contre toute violation des droits humains

À partir de cette victimisation multiple, notre expérience nous permet de dire que les assassinats, les exécutions extrajudiciaires, les disparitions forcées, les blessures, les tortures, les menaces et, en général, toute violation des droits humains est un drame, à la fois individuel et collectif.

La reproduction constante des violations des droits humains dans un contexte de conflit politique dans notre pays représente une véritable tragédie pour de nombreuses familles, une tragédie qu'il s'avère nécessaire de connaître, de reconnaître et de réparer, cas par cas, sans exception. Car aucune tragédie ne peut tomber dans l'oubli !

Nous devons tous travailler l'empathie au sein de la société basque, auprès des acteurs politiques, sociaux et institutionnels, pour restaurer la garantie des droits humains et pouvoir les exercer et les projeter dans l'avenir. Que la sauvegarde de tous les droits pour toutes les personnes soit l'élément de cohésion sociale !



3.- Notre base éthique : “ Plus jamais ”

Nous partons d'un échec collectif : personne n'a su arrêter l'escalade des violations des droits humains. Toutes les voies de dialogue, d'accord, de négociation ont échoué pour mettre fin à des actes qui n'auraient jamais dû se produire, mais qui se sont prolongés dans le temps. Avec comme résultat un cadre persistant et évident de violations des droits humains.

Et aujourd'hui, nous amorçons un processus pour que les violations des droits humains ne fassent plus partie de la réalité présente, mais du passé. Un processus que nous devons nécessairement blinder. Blinder à tout prix.

Dans cette perspective, nous réaffirmons notre position éthique du “ plus jamais ”. Plus jamais de violation des droits humains. Plus jamais de violence ou de persécution politique. Plus jamais de nouvelles atteintes contre les principes démocratiques fondamentaux. Plus jamais de souffrance pour les familles de ce peuple.

Voilà pourquoi, de notre point de vue, nous regrettons l'absence dans ce pays de voix issues de différents milieux sociaux, politiques et institutionnelles exigeant la cessation, une fois pour toutes, des expressions violentes qui persistent encore.



4.- Notre souci de vérité : une carte complète et globale des violations des droits humains

Il nous reste encore un long chemin à parcourir pour connaître toute la vérité. Nous devons nous efforcer de mettre en lumière tous les faits qui sont encore aujourd’hui obscurs. Nous devons établir des mécanismes pour les faire connaître, pour les rendre publics. L’axe de toute autre action doit consister à offrir une photo globale de la souffrance avec la meilleure des résolutions possibles, avec suffisamment de netteté.

Nous constatons avec préoccupation que l’on prétend cacher, derrière l’habituelle et récurrente absence d’enquête, certains cas de violation du droit à la vie. Nous sommes témoins de l’absence de données, du manque de contraste, de l’absence d’enquête, en faisant précisément appel à la justice espagnole, celle qui a détourné les yeux. Des faits qui ont objectivement porté atteinte au droit à la vie sont ainsi légitimés, non reconnus, en prétendant justifier des interventions policières d’auto-défense ou pour soi-disant éviter d’autres dommages.

Le problème est que l’on fait appel aux voies que la justice espagnole n’a pas voulu emprunter, sans en fournir d’autres, sans proposer d’autres outils pouvant combler cette absence d’enquête. Et c’est là que des mécanismes ou des commissions s’avèrent nécessaires pour rétablir la vérité.

Reléguer, contourner, voire justifier des actes de violation du droit à la vie nous éloigne d’un véritable point de rencontre : la carte complète et globale des violations des droits humains et de la souffrance.

Nous devons également considérer les circonstances de victimisation qui, jusqu’à présent, n’étaient pas prises en compte et qui sont cependant la conséquence directe des lois, des mesures et des décisions adoptées et soutenues par les gouvernements et les élus, justifiées par l’urgence anti-terroriste, toujours prioritaire par rapport au respect de la plupart des droits fondamentaux.



5.- Notre engagement pour la réparation : un cadre légal de réparation équitable

La catégorisation au niveau de réparation que les victimes ont reçue est un fait. Catégorisation au niveau de l'accès à la justice, de l'établissement de la vérité judiciaire et des auteurs, ainsi que de l'imposition et de l'application de la peine, des lois de reconnaissance et d'accès à la réparation. Cette catégorisation constitue une gradation, la marginalisation de certaines victimes par rapport à d'autres, totalement inacceptable. Nous constatons qu'il sera difficile d'obtenir un traitement égal auprès de l'Administration Judiciaire espagnole, dont nous ne pouvons, certes, pratiquement plus rien attendre. Explorer des mécanismes alternatifs de justice, offrant aux victimes délaissées par la législation actuelle l'espoir de reconnaissance et de réparation qu'elles méritent est notre demande.

Que cette réparation jouisse d'un rang similaire à d'autres est une aspiration qui, semble-t-il, va être abordée par les institutions publiques. Nous nous félicitons de ce processus qui, nous l'espérons, aboutira d'une manière satisfaisante pour toutes les parties concernées, pour nous également.

La réparation implique également que tous les acteurs ayant adopté des décisions politiques portant atteinte aux droits humains assument leur nécessaire et honnête responsabilité, et tout spécialement ceux ayant agi dans l'exercice de leurs fonctions institutionnelles ou du pouvoir. Cependant, le discours est ici empoisonné. On condamne des violations génériques, sans les reconnaître. Le fait de tout condamner devient une manière de ne rien assumer, de ne rien reconnaître, de ne rien réparer. Loin de ces attitudes d'hypocrisie politique, nous invitons les différents acteurs politiques et sociaux à rendre des comptes pour ces décisions politiques qui portent atteinte aux droits humains, ainsi qu'à ceux qui ont fait preuve de connivence ou de condescendance à cet égard, pour clarifier le passé plutôt que pour s'y installer.

Nous constatons, avec grande tristesse, la glorification permanente et inconditionnelle des responsables d'une partie importante de cet univers de souffrance. Les actes de louange, d'exaltation, les distinctions ou récompenses aux militaires ou Forces de Sécurité de l'État pour les services rendus dans le cadre du conflit basque ne servent qu'à renouveler notre douleur, rouvrir nos blessures, remuer nos sentiments, nous éloigner de la réparation.

Entre temps, nous sommes soumis à une loi dépourvue de toute base éthique, qui transforme en crime le souvenir de nos proches assassinés ou les circonstances entourant leur mort.



6.- Notre engagement pour la mémoire : un récit inclusif, complet, polyédrique

C'est sur cette carte complète et globale de violations des droits humains et de souffrance, dans un cadre juridique de réparation équitable pour toutes les victimes de violations des droits humains, fondé sur le principe d'égalité, que pourra reposer une mémoire inclusive. Et c'est sur ces bases que pourront s'appuyer les récits de la mémoire, sans chercher à justifier les faits. Qui, sans rien légitimer, expliquent leurs causes, leurs circonstances, leurs conséquences.

Nous ne croyons pas en un récit univoque, en une seule mémoire. Nous considérons nécessaire la coexistence de différents récits, de diverses mémoires, avec leur propre point de vue, leur position politique et sociale. C'est ce que les experts appellent "un récit polyédrique", un concept sur lequel nous sommes d'accord.



7.- Notre contribution : favoriser des espaces de rencontre

Nous ne prétendons pas, en tant que victimes, à encadrer ce processus de reconnaissance, de réparation et de mise en place de minima démocratiques, afin que les violations des droits humains ne se reproduisent plus. Mais nous tenons à faciliter et à promouvoir ce processus, pour ce qui nous concerne.

Nous assumons que nous ne devons pas intervenir dans les décisions politiques adoptées à cet égard, et encore moins par la défense de projets politiques spécifiques et légitimes développés par d'autres acteurs politiques, sociaux et institutionnels, des acteurs dont nous respectons les actions.

Mais nous tenons à faire entendre notre voix à ceux qui ont entre leurs mains leur gestion actuelle, auxquels nous demandons de :

- Ne pas utiliser les victimes pour des intérêts partisans, particuliers.
- Respecter la pluralité des victimes de violations des droits humains et de fournir un traitement équitable, sur la base du principe “même violation, même droits” .
- Mettre en place les organes, forums, commissions... nécessaires pour atteindre des accords en la matière, au-delà de positions maximalistes, de ne pas utiliser ce débat comme une arme et de rechercher, sur la base d'une divergence légitime, les points en commun qui permettent de tourner le regard vers le passé, le présent et l'avenir, sur le principe du “plus jamais de violation des droits humains ”.

Rien ni personne ne peut nous faire récupérer ce que nous avons perdu, mais nous pouvons construire ensemble pour que cela ne se reproduise plus. Être victime n'est pas un choix, on le devient à notre insu. Et nous savons par expérience que la gestion de la douleur est une question difficile, très intime. Et c'est précisément cette douleur qui nous fait souhaiter que personne ne souffre plus jamais comme nous.

Mais pour ce faire, il nous faut regarder et voir au-delà de nos propres blessures.

Unissons-nous dans l'engagement et la volonté pour que cette tragédie ne se reproduise plus jamais.